

## RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 mars, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Pierre de BOUTRAY, Maire.

**Etaient présents :** M. Pierre de BOUTRAY, M. Bruno GROYER, M. Etienne GABARD, Mme Chantal SOYER, M. Jérôme GIRARDEAU, Mme Emmanuelle BOUET, M. Martin ALEMANN, M. Gilles DUQUENOY, M. Alain LABBE

**Absents excusés :** Thibaut HENRION

**Secrétaire de Séance :** Jérôme GIRARDEAU

Monsieur de BOUTRAY, Maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 7 février 2024. Le Conseil Municipal n'émet aucune objection.

### **1. DELIBERATION ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES :**

Les communes de Saumur Val de Loire doivent faire un point sur l'opération de développement des énergies renouvelables. Installation des panneaux photovoltaïques, éoliennes.

Une cartographie va être faite avec les zones où des installations ont été implantées, ainsi que les projets envisagés. Dans la commune, il existe quelques installations :

Projet d'extension au Domaine de la Treille, un à la CUMA, un chez l'entreprise GODINEAU, un à la ferme de la famille BARBIER, ombrière sur le parking communal, et une zone à l'Aspire.

Une délibération doit être prise pour formaliser les zones recensées existantes et à venir. Le conseil donne son accord.

### **2. VENTE TERRAIN (G. BOUTIN) :**

En bordure de la propriété de Madame Gisèle BOUTIN aux Mousseaux, une bande de terrain qui appartient à la commune jouxte cette parcelle. La famille demande si la commune voudrait vendre ce terrain d'environ 410 m<sup>2</sup>. Le conseil donne son accord. Le prix sera de 130 €.

### **3. NOMINATION SECRETAIRE DE MAIRIE :**

Pour les communes de moins de 3500 habitants, l'adjoint administratif qui occupe les fonctions de secrétaire de mairie sera désormais nommé « Secrétaire Général de mairie ». Un arrêté sera pris avec effet au 1 mars 2024.

### **4. POINT SUR LES TRAVAUX :**

- L'Elagage d'arbres est prévu ce jeudi 14 mars.
- Des travaux d'électricité dans la dépendance du logement de la mairie doivent être faits. L'entreprise LEGUAY a été retenue pour la somme de 822 €.
- Le parquet de la salle des fêtes a été poncé et vitrifié. Le montant des fournitures s'élève à 754.07.
- Un devis pour le curage de fossés pour une longueur de 4400 m a été demandé. Il s'élève à 4198 €.
- Un chemin situé au village de la Batardière doit être réparé. Un devis a été établi pour la somme de 1511.20 € (Investissement) et 2814 € (fonctionnement).
- Devis de gravillonnage pour environ 2600 € pour divers chemins.

### **5. POINT SUR LE BUDGET 2024 :**

Monsieur le Maire expose un projet de budget, avec les éventuels projets d'investissement. Le vote du budget aura lieu le mercredi 10 avril à 20 h 15.

### **6. QUESTIONS DIVERSES :**

- Planning location de salle : Avril 2024 Gilles DUQUENOY
- Pour donner suite à la demande de l'association des parents d'élèves du collège Calypso, le conseil municipal décide de leur octroyer une subvention de 100 €.
- L'école privée du Sacré Cœur de Doué la Fontaine, nous a demandé une subvention. Monsieur le Maire précise que la commune de Saint Macaire du Bois a une école, avec un service de garderie, et une cantine. Le conseil municipal décide donc de ne pas attribuer de subvention.
- 

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45

Le prochain conseil est fixé au mercredi 10 avril 2024 à 20 h 15.

Pierre de BOUTRAY

Bruno GROYER

Emmanuelle BOUET

Etienne GABARD

Jérôme GIRARDEAU

Gilles DUQUENOY

Chantal SOYER

Thibaut HENRION

Alain LABBE

Absent

Martin ALEMANN